

Résultats financiers

États financiers consolidés résumés	53
États consolidés résumés des résultats	53
États consolidés résumés du résultat global	54
Bilans consolidés résumés	55
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	56
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	58
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	59
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	59
Note 2. Principales méthodes comptables	59
Note 3. Filiales	60
Note 4. Acquisitions d'entreprises	60
Note 5. Activités abandonnées	61
Note 6. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	63
Note 7. Impôt sur le résultat	63
Note 8. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	64
Note 9. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	65
Note 10. Créances sur cartes de crédit	66
Note 11. Stocks	67
Note 12. Actifs détenus en vue de la vente	67
Note 13. Autres actifs	68
Note 14. Provisions	69
Note 15. Dette à court terme	69
Note 16. Dette à long terme	69
Note 17. Autres passifs	72
Note 18. Capital social	73
Note 19. Transactions portant sur le capital de Loblaw	75
Note 20. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	76
Note 21. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	77
Note 22. Instruments financiers	82
Note 23. Passifs éventuels	86
Note 24. Informations sectorielles	88
Note 25. Transactions entre parties liées	92

États consolidés résumés des résultats

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Produits	17 520 \$	16 192 \$	42 906 \$	40 846 \$
Charges d'exploitation				
Coût des stocks vendus (note 11)	11 914	11 026	28 941	27 730
Frais de vente et charges générales et administratives	4 132	4 041	10 676	10 098
	16 046	15 067	39 617	37 828
Résultat d'exploitation	1 474	1 125	3 289	3 018
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières (note 6)	13	412	(3)	1 460
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 461	713	3 292	1 558
Impôt sur le résultat (note 7)	276	200	618	566
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 185	513	2 674	992
Perte nette liée aux activités abandonnées (note 5)	—	(114)	(6)	(121)
Bénéfice net	1 185	399	2 668	871
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 8)	903	138	1 920	204
Participations ne donnant pas le contrôle	282	261	748	667
Bénéfice net	1 185 \$	399 \$	2 668 \$	871 \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) - de base (note 8)	6,20 \$	0,83 \$	13,00 \$	1,13 \$
Activités poursuivies	6,20 \$	1,59 \$	13,04 \$	1,93 \$
Activités abandonnées	— \$	(0,76) \$	(0,04) \$	(0,80) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) - dilué(e) (note 8)	6,14 \$	0,82 \$	12,89 \$	1,10 \$
Activités poursuivies	6,14 \$	1,58 \$	12,93 \$	1,90 \$
Activités abandonnées	— \$	(0,76) \$	(0,04) \$	(0,80) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021 ⁱ⁾
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 185 \$	513 \$	2 674 \$	992 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion (note 22)	1	3	4	(19)
(Pertes) profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 22)	(4)	2	13	5
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 20)	3	29	(165)	225
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	43	–	90	(12)
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies	43	34	(58)	199
Résultat global lié aux activités poursuivies	1 228	547	2 616	1 191
Perte nette liée aux activités abandonnées (note 5)	–	(114)	(6)	(121)
Autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées	–	–	–	1
Résultat global lié aux activités abandonnées	–	(114)	(6)	(120)
Total du résultat global, après impôt	1 228	433	2 610	1 071
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	943	159	1 935	299
Participations ne donnant pas le contrôle	285	274	675	772
Total du résultat global, après impôt	1 228 \$	433 \$	2 610 \$	1 071 \$

i) Les chiffres comparatifs ont été retraités (note 5).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Aux		
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	31 déc. 2021
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)	2 188 \$	2 013 \$	2 984 \$
Placements à court terme (note 9)	466	633	879
Dépôts de garantie (note 9)	250	—	—
Créances	1 261	901	1 010
Créances sur cartes de crédit (note 10)	3 679	3 154	3 443
Impôt sur le résultat recouvrable	—	—	301
Stocks (note 11)	5 763	5 214	5 166
Charges payées d'avance et autres actifs	573	518	348
Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées (notes 5 et 12)	49	1 938	91
Total des actifs courants	14 229	14 371	14 222
Immobilisations corporelles	10 730	10 856	10 782
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 243	4 030	4 059
Immeubles de placement	4 962	5 190	5 344
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	981	576	564
Immobilisations incorporelles	6 627	6 532	6 430
Goodwill	4 848	4 479	4 479
Impôt différé	99	116	113
Dépôts de garantie (note 9)	36	74	75
Autres actifs (note 13)	1 563	871	1 015
Total des actifs	48 318 \$	47 095 \$	47 083 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Dette bancaire	16 \$	166 \$	52 \$
Fournisseurs et autres passifs	6 375	5 726	5 923
Passif au titre de la fidélisation	236	220	190
Provisions (note 14)	151	130	119
Impôt sur le résultat à payer	224	253	269
Dépôts à vue de clients	109	59	75
Dette à court terme (note 15)	600	549	450
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 16)	1 416	1 874	1 520
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	830	813	742
Participation des pharmaciens propriétaires	438	387	433
Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées (notes 5 et 12)	—	372	—
Total des passifs courants	10 395	10 549	9 773
Provisions	84	88	90
Dette à long terme (note 16)	13 244	12 228	12 490
Obligations locatives	4 317	4 162	4 242
Passif lié aux parts de fiducie (note 22)	3 450	4 086	4 209
Impôt différé	2 004	1 962	2 003
Autres passifs (note 17)	1 109	1 120	1 139
Total des passifs	34 603	34 195	33 946
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 18)	3 443	3 524	3 529
Résultats non distribués	5 543	4 704	4 808
Surplus d'apport (notes 19 et 21)	(1 768)	(1 404)	(1 462)
Cumul des autres éléments du résultat global	189	126	84
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	7 407	6 950	6 959
Participations ne donnant pas le contrôle	6 308	5 950	6 178
Total des capitaux propres	13 715	12 900	13 137
Total des passifs et des capitaux propres	48 318 \$	47 095 \$	47 083 \$

Passifs éventuels (note 23).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2021	2 712 \$	817 \$	3 529 \$	4 808 \$	(1 462) \$	25 \$	(14) \$	73 \$	84 \$	6 178 \$	13 137 \$
Bénéfice net	–	–	–	1 920	–	–	–	–	–	748	2 668
Autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	–	–	–	(90)	–	3	12	90	105	(73)	(58)
Résultat global	– \$	– \$	– \$	1 830 \$	– \$	3 \$	12 \$	90 \$	105 \$	675 \$	2 610 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 18 et 21)	25	–	25	(1)	(3)	–	–	–	–	–	21
Actions rachetées et annulées (note 18)	(110)	–	(110)	(781)	–	–	–	–	–	–	(891)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 18 et 21)	(1)	–	(1)	(2)	–	–	–	–	–	–	(3)
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 19 et 21)	–	–	–	–	(303)	–	–	–	–	(545)	(848)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 18)											
– 1,920 \$	–	–	–	(278)	–	–	–	–	–	–	(278)
Par action privilégiée (en dollars) (note 18)											
– Série I – 1,0875 \$	–	–	–	(10)	–	–	–	–	–	–	(10)
– Série III – 0,9750 \$	–	–	–	(8)	–	–	–	–	–	–	(8)
– Série IV – 0,9750 \$	–	–	–	(8)	–	–	–	–	–	–	(8)
– Série V – 0,890625 \$	–	–	–	(7)	–	–	–	–	–	–	(7)
	(86) \$	– \$	(86) \$	(1 095) \$	(306) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(545) \$	(2 032) \$
Solde au 8 oct. 2022	2 626 \$	817 \$	3 443 \$	5 543 \$	(1 768) \$	28 \$	(2) \$	163 \$	189 \$	6 308 \$	13 715 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2020	2 782 \$	817 \$	3 599 \$	5 226 \$	(1 180) \$	153 \$	(22) \$	35 \$	166 \$	5 607 \$	13 418 \$
Bénéfice net	–	–	–	204	–	–	–	–	–	667	871
Autres éléments du résultat global ⁱ⁾	–	–	–	123	–	(20)	4	(12)	(28)	105	200
Résultat global	– \$	– \$	– \$	327 \$	– \$	(20) \$	4 \$	(12) \$	(28) \$	772 \$	1 071 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 18 et 21)	24	–	24	–	3	–	–	–	–	–	27
Actions rachetées et annulées (note 18)	(100)	–	(100)	(578)	–	–	–	–	–	–	(678)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 18 et 21)	1	–	1	6	–	–	–	–	–	–	7
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 19 et 21)	–	–	–	–	(227)	–	–	–	–	(429)	(656)
Transfert du profit de réévaluation sur la vente des immeubles de placement	–	–	–	12	–	–	–	(12)	(12)	–	–
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 18)											
– 1,700 \$	–	–	–	(257)	–	–	–	–	–	–	(257)
Par action privilégiée (en dollars) (note 18)											
– Série I – 1,0875 \$	–	–	–	(10)	–	–	–	–	–	–	(10)
– Série III – 0,9750 \$	–	–	–	(8)	–	–	–	–	–	–	(8)
– Série IV – 0,9750 \$	–	–	–	(7)	–	–	–	–	–	–	(7)
– Série V – 0,890625 \$	–	–	–	(7)	–	–	–	–	–	–	(7)
	(75) \$	– \$	(75) \$	(849) \$	(224) \$	– \$	– \$	(12) \$	(12) \$	(429) \$	(1 589) \$
Solde au 9 oct. 2021	2 707 \$	817 \$	3 524 \$	4 704 \$	(1 404) \$	133 \$	(18) \$	11 \$	126 \$	5 950 \$	12 900 \$

i) Les autres éléments du résultat global comprennent une perte actuarielle de 165 millions de dollars (gain de 226 millions de dollars en 2021), dont une tranche de 90 millions de dollars (gain de 123 millions de dollars en 2021) est présentée dans les résultats non distribués et une autre de 75 millions de dollars (gain de 103 millions de dollars en 2021), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également un profit de change de 1 million de dollars (profit de change de 1 million de dollars en 2021) et un profit de 1 million de dollars sur les couvertures de flux de trésorerie (profit de 1 million de dollars en 2021).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021 ⁱ⁾
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	1 185 \$	399 \$	2 668 \$	871 \$
Ajouter (déduire) :				
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières (note 6)	13	413	(3)	1 462
Impôt sur le résultat (note 7)	276	203	618	568
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	729	753	1 830	1 886
Perte sur la vente d'activités abandonnées, après impôt sur le résultat (note 5)	—	87	6	87
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	6	7	8	8
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement et des actifs détenus en vue de la vente	(313)	(41)	(502)	(236)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers (note 22)	69	—	228	—
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 10)	6	—	(3)	(32)
Variation des provisions (note 14)	(54)	18	26	19
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 10)	(59)	(121)	(233)	(13)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(61)	(148)	(820)	(175)
Impôt sur le résultat payé, montant net	(251)	(228)	(436)	(511)
Intérêts perçus	18	3	51	14
Intérêts perçus au titre de contrats de location-financement	2	2	3	3
Autres	12	(8)	12	1
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 578	1 339	3 453	3 952
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(395)	(311)	(785)	(675)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(129)	(119)	(308)	(294)
Acquisition de Lifemark, déduction faite de la trésorerie acquise (note 4)	—	—	(813)	—
Produit de la cession d'actifs	86	39	170	90
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	4	2	10	6
Variation des placements à court terme (note 9)	(24)	10	413	(27)
Variation des dépôts de garantie (note 9)	(209)	—	(209)	—
Autres	(148)	3	(308)	(66)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(815)	(376)	(1 830)	(966)
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	(7)	28	(36)	80
Variation de la dette à court terme (note 15)	100	5	150	(251)
Variation des dépôts à vue de clients	10	9	34	35
Variation des autres financements	(1)	—	5	(1)
Intérêts payés	(225)	(241)	(623)	(680)
Règlement de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions	—	(462)	—	(515)
Dette à long terme – Émise (note 16)	1 695	469	2 229	778
– Remboursements (note 16)	(1 213)	(471)	(1 559)	(802)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(58)	(56)	(141)	(145)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(210)	(203)	(479)	(460)
Capital social – Émis (notes 18 et 21)	6	11	23	20
– Racheté et détenu en fiducie (note 18)	(14)	—	(14)	—
– Racheté et annulé (note 18)	(393)	(411)	(718)	(577)
Capital social ordinaire de Loblaw – Émis (notes 19 et 21)	20	29	72	78
– Racheté et détenu en fiducie (note 19)	—	—	(63)	—
– Racheté et annulé (note 19)	(212)	(164)	(621)	(526)
Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires	(190)	(172)	(359)	(335)
– aux porteurs d'actions privilégiées	(19)	(19)	(41)	(41)
– aux participations ne donnant pas le contrôle	(131)	(117)	(192)	(174)
Autres	(12)	19	(86)	(38)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(854)	(1 746)	(2 419)	(3 554)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2)	1	—	—
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(93)	(782)	(796)	(568)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 281	2 795	2 984	2 581
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 188 \$	2 013 \$	2 188 \$	2 013 \$

i) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période à l'étude. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Voir la note 5, « Activités abandonnées », pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

En décembre 2021, la société a annoncé la vente des activités de boulangerie de Weston Foods. Voir la note 5, « Activités abandonnées », pour obtenir des précisions.

Pendant les périodes intermédiaires, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. Loblaw a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations comptables critiques et jugements décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société le 21 novembre 2022.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 3. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

		8 oct. 2022		Aux 9 oct. 2021		31 déc. 2021	
		Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable
Loblaw	Actions ordinaires ⁱ⁾	170 890 498	52,6 %	176 394 602	52,6 %	175 475 019	52,6 %
	Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.
	Parts de fiducie	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.
Propriétés de Choix		446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %

- i) En 2021, GWL a réglé le contrat à livrer sur actions, libérant la totalité des actions ordinaires de Loblaw données en nantissement aux termes du contrat à livrer sur actions (3,02 millions d'actions ordinaires de Loblaw au 9 octobre 2021). De plus, GWL participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation (voir la note 19).
- ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

Note 4. Acquisitions d'entreprises

Acquisition de Lifemark Health Group Le 10 mai 2022, Loblaw a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Lifemark Health Group (« Lifemark ») pour une contrepartie d'achat totale de 829 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur canadien de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. L'acquisition de Lifemark renforce le rôle croissant de Loblaw en tant que fournisseur de services de soins de santé grâce à un réseau de solutions de santé et de bien-être accessibles en personne et en ligne.

L'acquisition de Lifemark a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, et les résultats d'exploitation ont été consolidés avec ceux de Loblaw à compter du 10 mai 2022.

Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a établi la répartition définitive du prix d'achat et a révisé son estimation de la juste valeur du goodwill acquis dans le cadre de l'acquisition de Lifemark. En conséquence, le goodwill a diminué de 5 millions de dollars pour s'établir à 365 millions de dollars et les passifs d'impôt différé ont diminué de 2 millions de dollars pour s'établir à 145 millions de dollars. La répartition définitive du prix d'achat se résume comme suit :

(en millions de dollars)

Actifs nets acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 \$
Créances ⁱ⁾	54
Charges payées d'avance et autres actifs	2
Immobilisations corporelles	16
Actifs au titre de droits d'utilisation	75
Immobilisations incorporelles	564
Goodwill	365
Fournisseurs et autres passifs	(38)
Obligations locatives	(75)
Passifs d'impôt différé	(145)
Autres passifs	(4)
Total des actifs nets acquis	829 \$

- i) Les créances clients et autres créances sont présentées déduction faite d'une dotation pour pertes de 2 millions de dollars.

Le goodwill est attribuable à la croissance attendue de la clientèle et à l'augmentation de l'empreinte de Lifemark. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible aux fins fiscales.

Les immobilisations incorporelles se composent de ce qui suit :

(en millions de dollars)	Durée d'utilité estimée	
Immobilisations incorporelles :		
Marque	265 \$	Indéterminée
Relations-clients	295	10 à 20 ans
Logiciels	4	3 ans
Total des immobilisations incorporelles	564 \$	

Les frais de vente et charges générales et administratives pour l'exercice à ce jour comprennent des coûts de transaction liés à l'acquisition de 16 millions de dollars.

L'état consolidé résumé intermédiaire non audité des résultats pour le troisième trimestre comprend des produits de 120 millions de dollars et un bénéfice net négligeable provenant de Lifemark. Lifemark a généré des produits de 169 millions de dollars et un bénéfice net négligeable depuis la date de l'acquisition. Le bénéfice net pour le troisième trimestre inclut un amortissement de 3 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises (5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour). Sur une base pro forma cumulée, les produits et le bénéfice net de Loblaw se seraient élevés à 42 639 millions de dollars et à 1 382 millions de dollars, respectivement, pour l'exercice à ce jour. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul définitif du prix d'achat, comme si l'acquisition de Lifemark avait eu lieu le 2 janvier 2022. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net pro forma inclut l'amortissement lié aux immobilisations incorporelles acquises de 10 millions de dollars.

Note 5. Activités abandonnées

WESTON FOODS Le 10 décembre 2021, la société a conclu la vente des activités de produits de boulangerie frais et surgelés de Weston Foods à FGF Brands Inc. et, le 29 décembre 2021, la société a conclu la vente des activités de produits de boulangerie de longue conservation de Weston Foods aux entités affiliées de Hearthside Foods Solution, LLC. Au deuxième trimestre de 2022, des ajustements définitifs de clôture de 6 millions de dollars après impôt ont été comptabilisés à titre d'activités abandonnées dans l'état consolidé des résultats.

Sauf indication contraire, toutes les autres notes afférentes aux états financiers consolidés comprennent des montants provenant à la fois des activités poursuivies et des activités abandonnées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Les résultats des activités abandonnées présentés dans les états consolidés des résultats se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les					
	8 oct. 2022			9 oct. 2021		
	Weston Foods	Éliminations intersectorielles	Activités abandonnées	Weston Foods	Éliminations intersectorielles	Activités abandonnées
Produits	– \$	– \$	– \$	584 \$	(181) \$	403 \$
Charges d'exploitation						
Coût des stocks vendus	–	–	–	442	(178)	264
Frais de vente et charges générales et administratives	–	–	–	152	(7)	145
	– \$	– \$	– \$	594 \$	(185) \$	409 \$
Résultat d'exploitation			– \$			(6) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			–			1
Perte avant impôt sur le résultat			– \$			(7) \$
Recouvrement d'impôt sur le résultat			–			(2)
Perte nette après impôt sur le résultat			– \$			(5) \$
Perte sur la vente, après impôt sur le résultat			–			(109)
Perte nette liée aux activités abandonnées			– \$			(114) \$

(en millions de dollars)	40 semaines closes les					
	8 oct. 2022			9 oct. 2021		
	Weston Foods	Éliminations intersectorielles	Activités abandonnées	Weston Foods	Éliminations intersectorielles	Activités abandonnées
Produits	– \$	– \$	– \$	1 487 \$	(455) \$	1 032 \$
Charges d'exploitation						
Coût des stocks vendus	–	–	–	1 100	(447)	653
Frais de vente et charges générales et administratives	–	–	–	403	(15)	388
	– \$	– \$	– \$	1 503 \$	(462) \$	1 041 \$
Résultat d'exploitation			– \$			(9) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			–			2
Perte avant impôt sur le résultat			– \$			(11) \$
Recouvrement d'impôt sur le résultat			–			(3)
Perte nette après impôt sur le résultat			– \$			(8) \$
Perte sur la vente, après impôt sur le résultat			(6)			(113)
Perte nette liée aux activités abandonnées			(6) \$			(121) \$

Le tableau qui suit présente les sorties nettes de trésorerie liées aux activités abandonnées :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Sorties nettes liées aux activités d'exploitation	– \$	(28) \$	– \$	(12) \$
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	– \$	(37) \$	– \$	(76) \$
Sorties nettes liées aux activités de financement	– \$	(2) \$	– \$	(6) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	– \$	– \$	2 \$
Sorties nettes liées aux activités abandonnées	– \$	(67) \$	– \$	(92) \$

Note 6. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières liées aux activités poursuivies se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Charges d'intérêts :				
Dettes à long terme	164 \$	159 \$	429 \$	446 \$
Obligations locatives	58	58	141	147
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	19	10	36	27
Distributions sur les parts de fiducie	51	51	154	154
Fiducies de financement indépendantes	8	4	15	10
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 20)	—	3	(1)	7
Dettes bancaires	—	1	1	3
Passifs financiers (note 17)	10	11	32	33
Intérêts inscrits à l'actif	(1)	(1)	(2)	(2)
	309 \$	296 \$	805 \$	825 \$
Produits d'intérêts :				
Produits de désactualisation	(2) \$	(1) \$	(4) \$	(4) \$
Produits d'intérêts	(17)	(7)	(33)	(16)
	(19) \$	(8) \$	(37) \$	(20) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie (note 22)	(277) \$	52 \$	(760) \$	479 \$
Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited (note 7)	—	—	(11)	—
Contrat à livrer ⁱ⁾	—	72	—	176
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières liés aux activités poursuivies	13 \$	412 \$	(3) \$	1 460 \$

- i) Au deuxième trimestre de 2021, la société a commencé à régler la dette nette liée au contrat à livrer sur actions et l'avait réglée en entier au quatrième trimestre de 2021. Tenait compte d'une charge de 73 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et d'une charge de 184 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2021 liées à l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw. Il s'agit d'un ajustement de juste valeur résultant des fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Au troisième trimestre de 2021 et pour les neuf premiers mois de 2021, les chiffres comprennent également des produits de désactualisation à terme de 7 millions de dollars et de 24 millions de dollars, respectivement, et des coûts à terme de 6 millions de dollars et de 16 millions de dollars, respectivement, liés au contrat à livrer.

Note 7. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat liée aux activités poursuivies comptabilisée au troisième trimestre de 2022 s'est établie à 276 millions de dollars (200 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 18,9 % (28,1 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif est surtout attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à l'incidence de certains recouvrements réalisés pour des périodes d'imposition précédentes.

La charge d'impôt sur le résultat liée aux activités poursuivies comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 618 millions de dollars (566 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 18,8 % (36,3 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif est essentiellement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, à la réévaluation de soldes d'impôt différé découlant de la cession de six actifs de bureaux par Propriétés de Choix (voir la note 13) et au recouvrement d'impôt lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») au premier trimestre de 2022.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême ») a statué en faveur de Loblaw dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de cotisation reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé, au cours de l'exercice, des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars, avant impôt, ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts gagnés sur les remboursements d'impôt en trésorerie prévus (voir la note 23).

Note 8. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	903 \$	138 \$	1 920 \$	204 \$
Moins : Activités abandonnées (note 5)	–	(114)	(6)	(121)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	903	252	1 926	325
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	889 \$	238 \$	1 892 \$	291 \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(4)	(1)	(8)	(4)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	885 \$	237 \$	1 884 \$	287 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 18)	143,5	149,2	145,1	150,8
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ⁱ⁾ (en millions)	0,6	0,5	0,6	0,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	144,1	149,7	145,7	151,0
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – de base (en dollars)				
Activités poursuivies	6,20 \$	1,59 \$	13,04 \$	1,93 \$
Activités abandonnées	– \$	(0,76) \$	(0,04)\$	(0,80) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – dilué(e) (en dollars)				
Activités poursuivies	6,14 \$	1,58 \$	12,93 \$	1,90 \$
Activités abandonnées	– \$	(0,76) \$	(0,04)\$	(0,80) \$

- i) Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2021) et un nombre négligeable (0,5 million en 2021), respectivement, d'instruments financiers potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué (de la perte nette diluée) par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 9. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)	8 oct. 2022	Aux 9 oct. 2021	31 déc. 2021
Trésorerie	1 237 \$	1 028 \$	1 255 \$
Équivalents de trésorerie :			
Bons du Trésor	631	421	632
Acceptations bancaires	318	557	1 073
Papier commercial de sociétés	—	3	3
Certificats de placement garanti	—	—	21
Autres	2	4	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 188 \$	2 013 \$	2 984 \$

PLACEMENTS À COURT TERME

(en millions de dollars)	8 oct. 2022	Aux 9 oct. 2021	31 déc. 2021
Bons du Trésor	401 \$	587 \$	776 \$
Acceptations bancaires	43	12	97
Papier commercial de sociétés	—	2	1
Certificats de placement garanti	21	27	5
Autres	1	5	—
Placements à court terme	466 \$	633 \$	879 \$

DÉPÔTS DE GARANTIE

(en millions de dollars)	8 oct. 2022	Aux 9 oct. 2021	31 déc. 2021
Trésorerie	11 \$	70 \$	46 \$
Bons de Trésor	275	4	29
Dépôts de garantie	286 \$	74 \$	75 \$
Partie courante	(250)	—	—
Dépôts de garantie	36 \$	74 \$	75 \$

Dépôts de garantie Un processus de cumul aux fins du remboursement a été déclenché au troisième trimestre de 2022, en raison de l'arrivée à échéance le 17 octobre 2022 des billets à terme de premier rang et subordonnés de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») de 250 millions de dollars. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 2,71 %. Au 8 octobre 2022, une somme de 250 millions de dollars avait été accumulée et était comptabilisée dans les dépôts de garantie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 10. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	8 oct. 2022	Aux	
		9 oct. 2021	31 déc. 2021
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 881 \$	3 359 \$	3 648 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(202)	(205)	(205)
Créances sur cartes de crédit	3 679 \$	3 154 \$	3 443 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 16)	1 600 \$	1 350 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes (note 15)	600	300	450
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	2 200 \$	1 650 \$	1 800 \$

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 16). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme (voir la note 15).

Au cours du troisième trimestre de 2022, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars, échéant le 17 juillet 2027. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 4,89 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 140 millions de dollars ont été réglés au cours du troisième trimestre de 2022, ce qui a donné lieu à un profit lié à la juste valeur réalisé de 8 millions de dollars avant impôt, qui était comptabilisé de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement des contrats. Le profit sera reclassé dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*. Ce règlement a donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 4,24 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Au deuxième trimestre de 2022, *Eagle* a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission de billets d'au plus 1,25 milliard de dollars sur 25 mois.

Au cours du troisième trimestre de 2021, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 300 millions de dollars, échéant le 17 juin 2026. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 1,61 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 175 millions de dollars ont été réglés au cours du deuxième trimestre de 2021, ce qui a donné lieu à une perte liée à la juste valeur réalisée de 1 million de dollars avant impôt, qui était comptabilisée de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement des contrats. La perte sera reclassée dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*. Ce règlement a donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 1,65 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Pour l'exercice 2022 à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une augmentation nette de 150 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 54 millions de dollars à la clôture du troisième trimestre de 2022 (27 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 41 millions de dollars au 31 décembre 2021), ce qui représente 9 % (9 % au 9 octobre 2021 et 9 % au 31 décembre 2021) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 8 octobre 2022 et s'y est conformée tout au long des trois premiers trimestres de 2022.

Note 11. Stocks

Pour les stocks comptabilisés à la clôture du troisième trimestre de 2022, Loblaw a inscrit une provision de 55 millions de dollars (56 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 67 millions de dollars au 31 décembre 2021) liée à la dépréciation des stocks sous leur coût afin de parvenir à leur valeur nette de réalisation. Cette diminution de valeur est incluse dans le coût des stocks vendus. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés au cours des trois premiers trimestres de 2022 et de 2021.

Note 12. Actifs détenus en vue de la vente

(en millions de dollars)	8 oct. 2022	Aux 9 oct. 2021	31 déc. 2021
Loblaw	49 \$	85 \$	91 \$
Actifs détenus en vue de la vente	– \$	1 853 \$	– \$
Passifs détenus en vue de la vente	–	372	–
Activités abandonnées (note 5)	– \$	1 481 \$	– \$
Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	49 \$	1 938 \$	91 \$
Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	– \$	372 \$	– \$

LOBLAW Loblaw classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. À l'origine, ces actifs étaient soit utilisés dans le secteur Vente au détail de Loblaw, soit détenus dans les immeubles de placement. Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé un profit net de 4 millions de dollars (profit net de 7 millions de dollars en 2021) sur la vente de ces actifs. Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé un profit net de 27 millions de dollars (profit net de 12 millions de dollars en 2021). Lors de la consolidation, le profit de 19 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2022 a fait l'objet d'une reprise puisqu'il s'agissait d'une transaction intragroupe. Aucune variation de la juste valeur ou perte de valeur n'a été comptabilisée au titre des actifs détenus en vue de la vente au cours des trois premiers trimestres de 2022 et de 2021.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 13. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	8 oct. 2022	Aux 9 oct. 2021 ⁱ⁾	31 déc. 2021 ⁱ⁾
Placement dans des titres immobiliers	323 \$	– \$	– \$
Placements divers et autres créances ⁱⁱ⁾	256	155	206
Actif net au titre des prestations constituées (note 20)	188	393	495
Créances liées aux contrats de location-financement	62	71	70
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱⁱⁱ⁾	501	181	187
Autres	354	125	137
Juste valeur du contrat à livrer sur actions	–	126	–
Total des autres actifs	1 684 \$	1 051 \$	1 095 \$
Partie courante des prêts hypothécaires, prêts, billets à recevoir et créances liées aux contrats de location-financement ⁱⁱⁱ⁾	(121)	(54)	(80)
Partie courante de la juste valeur du contrat à livrer sur actions ^{iv)}	–	(126)	–
Autres actifs	1 563 \$	871 \$	1 015 \$

- i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
- ii) Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a convenu d'investir un montant total de 42 millions de dollars dans Rapid Retail Canada Inc. (« Rapid »). Rapid fournira des produits d'épicerie et de consommation courante sur demande aux clients au Canada. Au 8 octobre 2022, Loblaw avait investi 18 millions de dollars en échange d'une participation minoritaire dans Rapid.
- iii) La partie courante des prêts hypothécaires, prêts, billets à recevoir et créances liées aux contrats de location-financement est incluse dans les charges payées d'avance et autres actifs dans les bilans consolidés.
- iv) La partie courante de la juste valeur du contrat à livrer sur actions est incluse dans les charges payées d'avance et autres actifs dans les bilans consolidés.

CESSION STRATÉGIQUE Le 31 mars 2022, au cours du deuxième trimestre de 2022, Propriétés de Choix a cédé ses participations dans un portefeuille de six actifs de bureaux à Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied »). La contrepartie reçue comprenait 11 809 145 parts de société en commandite échangeables de catégorie B d'Allied Properties Exchangeable Limited Partnership (les « parts de catégorie B d'Allied »), une entité affiliée à Allied, dont la juste valeur s'établissait à 551 millions de dollars à la date de la transaction, ainsi qu'un billet à ordre d'une juste valeur de 193 millions de dollars (valeur nominale de 200 millions de dollars). À la suite de la transaction, Propriétés de Choix détient une participation véritable d'environ 8,5 % dans Allied par l'intermédiaire de sa propriété des parts de catégorie B d'Allied. Propriétés de Choix n'exerce pas d'influence notable sur Allied.

Les parts de catégorie B d'Allied sont échangeables contre des parts de fiducie cotées en bourse d'Allied (les « parts d'Allied »), et économiquement équivalentes à celles-ci, et étaient accompagnées d'un nombre correspondant de parts à droit de vote spécial d'Allied. L'échange des parts de catégorie B d'Allied contre des parts d'Allied n'est soumis à aucune restriction, mais les parts d'Allied (si elles sont échangées) sont assujetties à une convention de blocage à compter de la clôture de la transaction, de sorte que 25 % des parts de catégorie B d'Allied ou des parts d'Allied, selon le cas, seront libérées du blocage tous les trois mois suivant le premier anniversaire de la clôture de la transaction. En tant que porteur de parts de catégorie B d'Allied, Propriétés de Choix a droit aux distributions versées par Allied.

Les parts de catégorie B d'Allied sont comptabilisées à leur juste valeur selon le cours de marché des parts de fiducie cotées en bourse d'Allied. À la clôture du trimestre, Propriétés de Choix détenait 11 809 145 parts de catégorie B d'Allied d'une juste valeur de 323 millions de dollars, qui sont inscrites au poste « Placement dans des titres immobiliers » du tableau ci-dessus.

Le billet à ordre est garanti par les six actifs de bureaux et porte intérêt au taux de 1 % pour le reste de l'année civile 2022 et de 2 % par la suite jusqu'à son échéance le 31 décembre 2023. Le billet à ordre est inscrit au poste « Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir » du tableau ci-dessus.

Note 14. Provisions

LOBLAW En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Bien que Loblaw croie au bien-fondé de sa position, Loblaw a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Note 15. Dette à court terme

Les composantes de la dette à court terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	8 oct. 2022	Aux 9 oct. 2021	31 déc. 2021
Autres fiducies de titrisation indépendantes (note 10)	600 \$	300 \$	450 \$
Débetures de série B	–	249	–
Dette à court terme	600 \$	549 \$	450 \$

AUTRES FIDUCIES DE TITRISATION INDÉPENDANTES L'encours de la dette à court terme se rapporte aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes avec droit de recours (voir la note 10).

Note 16. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	8 oct. 2022	Aux 9 oct. 2021	31 déc. 2021
Débetures	10 086 \$	9 984 \$	9 888 \$
Dette à long terme garantie par une hypothèque	950	1 174	1 112
Emprunts pour la construction	33	9	13
Certificats de placement garanti	1 311	949	996
Fiducies de titrisation indépendantes (note 10)	1 600	1 350	1 350
Fiducies de financement indépendantes	573	574	570
Facilités de crédit engagées	150	100	121
Coûts de transaction et autres	(43)	(38)	(40)
Total de la dette à long terme	14 660 \$	14 102 \$	14 010 \$
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme	(1 416)	(1 874)	(1 520)
Dette à long terme	13 244 \$	12 228 \$	12 490 \$

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture du troisième trimestre de 2022 et les ont respectées tout au long des trois premiers trimestres.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

DÉBENTURES Le tableau qui suit présente un résumé des débentures émises pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Loblaw						
- Billet non garanti de premier rang	5,008 %	13 septembre 2032	400 \$	— \$	400 \$	— \$
- Billet non garanti de premier rang	5,336 %	13 septembre 2052	400	—	400	—
Débtenture non garantie de premier rang de Propriétés de Choix - série R	6,003 %	24 juin 2032	500	—	500	—
Total des débentures émises			1 300 \$	— \$	1 300 \$	— \$

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures remboursées pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Débtenture de George Weston - série A	7,00 %	10 novembre 2031 ⁱ⁾	— \$	283 \$	— \$	319 \$
Débtenture non garantie de premier rang de Loblaw	4,86 %	12 septembre 2023 ⁱⁱ⁾	800	—	800	—
Débtentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
- Série 9	3,60 %	20 septembre 2021	—	200	—	200
- Série 10	3,84 %	20 septembre 2022 ⁱⁱⁱ⁾	300	—	300	—
Total des débentures remboursées			1 100 \$	483 \$	1 100 \$	519 \$

i) Au deuxième trimestre de 2021, la société a commencé à régler la dette nette liée au contrat à livrer sur actions et l'avait réglée en entier au quatrième trimestre de 2021. Au troisième trimestre de 2021 (au cours des neuf premiers mois de 2021), la société a versé 462 millions de dollars (515 millions de dollars), déduction faite du profit de 298 millions de dollars (profit de 341 millions de dollars) sur le règlement de 5,83 millions (6,58 millions) des 9,6 millions d'actions aux termes du contrat, pour le rachat d'une tranche de 283 millions de dollars (319 millions de dollars) des débentures de série A et d'une tranche de 475 millions de dollars (535 millions de dollars) des débentures de série B (note 15), plus les intérêts courus.

ii) La débenture non garantie de premier rang de Loblaw a été remboursée le 21 septembre 2022.

iii) Les débentures non garanties de premier rang de série 10 de Propriétés de Choix ont été remboursées le 26 juin 2022.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI (« CPG ») Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de CPG de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Solde à l'ouverture de la période	1 075 \$	1 048 \$	996 \$	1 185 \$
CPG émis	282	40	461	196
CPG arrivés à échéance	(46)	(139)	(146)	(432)
Solde à la clôture de la période	1 311 \$	949 \$	1 311 \$	949 \$

FIDUCIES DE FINANCEMENT INDÉPENDANTES Loblaw accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 9 octobre 2021 et au 31 décembre 2021) sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 9 octobre 2021 et au 31 décembre 2021) du principal des prêts en cours.

La date d'échéance de la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes est le 14 avril 2025. Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a repoussé la date d'échéance, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	8 oct. 2022		Aux			
		Disponible	Prélevé	9 oct. 2021		31 déc. 2021	
George Weston	13 septembre 2024	350 \$	– \$	350 \$	– \$	350 \$	121 \$
Loblaw	15 juillet 2027	1 000	–	1 000	–	1 000	–
Propriétés de Choix ⁱ⁾	1 ^{er} septembre 2027	1 500	150	1 500	100	1 500	–
Total des facilités de crédit engagées		2 850 \$	150 \$	2 850 \$	100 \$	2 850 \$	121 \$

i) Le 3 octobre 2022, Propriétés de Choix a remboursé un montant de 45 millions de dollars sur sa facilité de crédit engagée.

Ces facilités comportent certaines clauses restrictives de nature financière.

George Weston Au troisième trimestre de 2021, GWL a conclu une facilité de crédit engagée renouvelable de 350 millions de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 13 septembre 2024. Au 31 décembre 2021, une tranche de 121 millions de dollars avait été prélevée sur la facilité, montant qui a été remboursé au premier trimestre de 2022. Au 8 octobre 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.

Loblaw Loblaw a une facilité de crédit engagée de 1 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 15 juillet 2027. Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a repoussé la date d'échéance, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. Au 8 octobre 2022, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette facilité (aucun prélèvement au 9 octobre 2021 et au 31 décembre 2021).

Propriétés de Choix Le 30 juin 2022, Propriétés de Choix a effectué un paiement de désendettement irrévocable de 180 millions de dollars sur le solde de sa facilité de crédit. Le solde de la facilité de crédit en cours au 30 juin 2022 était constitué d'acceptations bancaires de 180 millions de dollars venant à échéance le 4 juillet 2022. L'agent administratif de la facilité de crédit a distribué le paiement de désendettement aux prêteurs le 4 juillet 2022. Au cours du troisième trimestre de 2022, la date d'échéance de la facilité de crédit a été repoussée au 1^{er} septembre 2027, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. Au 8 octobre 2022, un montant de 150 millions de dollars était prélevé sur la facilité.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

TRANCHE À MOINS D'UN AN DE LA DETTE À LONG TERME Le tableau qui suit présente les composantes de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	8 oct. 2022	Aux 9 oct. 2021	31 déc. 2021
Déventures	572 \$	742 \$	296 \$
Certificats de placement garanti	298	307	182
Fiducies de titrisation indépendantes	500	—	250
Fiducies de financement indépendantes	—	574	570
Dette à long terme garantie par une hypothèque	41	246	217
Emprunts pour la construction	5	5	5
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 416 \$	1 874 \$	1 520 \$

RAPPROCHEMENT DE LA DETTE À LONG TERME Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Dette à long terme à l'ouverture de la période	14 183 \$	14 385 \$	14 010 \$	14 443 \$
Émissions de titres de créance à long terme ⁱ⁾	1 695	469	2 229	778
Remboursements de la dette à long terme ⁱⁱ⁾	(1 213)	(754)	(1 559)	(1 121)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	482	(285)	670	(343)
Autres variations hors trésorerie	(5)	2	(20)	2
Total de la dette à long terme à la clôture de la période	14 660 \$	14 102 \$	14 660 \$	14 102 \$

- i) Comprend les variations nettes liées aux fiducies de financement indépendantes, qui constituent des titres de créance renouvelables.
 ii) Comprend le remboursement des déventures de série A de George Weston de 283 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 319 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2021, qui est présenté au poste « Règlement de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions » dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie.

Note 17. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	8 oct. 2022	Aux 9 oct. 2021	31 déc. 2021
Passifs financiers ⁱ⁾	664 \$	661 \$	660 \$
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies (note 20)	297	321	340
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	111	123	115
Passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 21)	6	7	6
Autres	31	8	18
Autres passifs	1 109 \$	1 120 \$	1 139 \$

- i) Les passifs financiers représentent les terrains et les bâtiments cédés ou partiellement cédés par Propriétés de Choix à des tiers. Lors de la consolidation, les transactions n'ont pas été comptabilisées comme une vente d'actifs aux termes des contrats de location et la société n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux fins de l'IFRS 16, *Contrats de location*, et de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Le produit de ces transactions a plutôt été comptabilisé à titre de passifs financiers et, au 8 octobre 2022, des montants de 4 millions de dollars (3 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 4 millions de dollars au 31 décembre 2021) et de 664 millions de dollars (661 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 660 millions de dollars au 31 décembre 2021) ont été comptabilisés dans les fournisseurs et autres passifs et dans les autres passifs, respectivement.

Note 18. Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	8 oct. 2022		9 oct. 2021		8 oct. 2022		9 oct. 2021	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	144 746 752	2 671 \$	150 781 841	2 742 \$	146 789 503	2 714 \$	152 374 416	2 786 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions (note 21)	47 921	5	111 384	13	216 096	25	215 929	24
Rachetées et annulées ^{i), ii)}	(2 472 575)	(47)	(3 203 339)	(45)	(4 683 501)	(110)	(4 900 459)	(100)
Émises et en circulation à la clôture de la période	142 322 098	2 629 \$	147 689 886	2 710 \$	142 322 098	2 629 \$	147 689 886	2 710 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(64 263)	(1) \$	(181 099)	(3) \$	(141 106)	(2) \$	(254 525)	(4) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(99 000)	(2)	—	—	(99 000)	(2)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 21)	2 500	—	158	—	79 343	1	73 584	1
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(160 763)	(3) \$	(180 941)	(3) \$	(160 763)	(3) \$	(180 941)	(3) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	142 161 335	2 626 \$	147 508 945	2 707 \$	142 161 335	2 626 \$	147 508 945	2 707 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 8)	143 540 343		149 194 965		145 138 574		150 755 363	

- i) Le nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées au 8 octobre 2022 ne comprend pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique (« RAAA »), comme il est décrit ci-dessous.
- ii) Inclut 1 930 actions annulées au troisième trimestre de 2021 dans le cadre d'une transaction privée et qui sont exclues de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Rachetées en vue du règlement courant d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	99 000	–	99 000	–
Rachetées en vue du règlement courant d'UATI et d'UAD (nombre d'actions)	–	–	15 716	1 588
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	2 472 575	3 201 409	4 683 501	4 898 529
Contrepartie en trésorerie payée				
Rachetées et détenues en fiducie	(14) \$	– \$	(14) \$	– \$
Rachetées et réglées	– \$	– \$	(2) \$	– \$
Rachetées et annulées ⁱ⁾	(393) \$	(411) \$	(718) \$	(577) \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués				
Rachetées et détenues en fiducie	12 \$	– \$	12 \$	– \$
Rachetées et réglées	– \$	– \$	1 \$	– \$
Rachetées et annulées ⁱⁱ⁾	335 \$	286 \$	781 \$	578 \$
Diminution du capital social ⁱⁱⁱ⁾	49 \$	45 \$	112 \$	100 \$

- i) Le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022 tiennent compte d'un ajustement en trésorerie net de 17 millions de dollars ((5) millions de dollars en 2021) et d'un montant négligeable ((31) millions de dollars en 2021), respectivement, apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Comprend un montant de 152 millions de dollars (60 millions de dollars en 2021) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.
- iii) Comprend un montant de 23 millions de dollars (10 millions de dollars en 2021) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2022, GWL a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 7 304 927 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur.

La société participe à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période au cours de laquelle le RAAA est en vigueur, le courtier de la société peut racheter des actions ordinaires à des moments où la société n'est autrement pas active sur les marchés. Au 8 octobre 2022, une obligation de rachat d'actions de 175 millions de dollars (70 millions de dollars en 2021) a été comptabilisée en vertu du RAAA dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 8 octobre 2022, 3 081 117 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire	0,660 \$	0,600 \$	1,920 \$	1,700 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	1,0875 \$	1,0875 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,890625 \$	0,890625 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} octobre 2022. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 septembre 2022.

Note 19. Transactions portant sur le capital de Loblaw

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE LOBLAW À la clôture du troisième trimestre de 2022, les actions privilégiées de deuxième rang, série B, d'un montant de 221 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de 4 millions de dollars après impôt, et des dividendes en trésorerie connexes, sont présentées comme une composante des participations ne donnant pas le contrôle au bilan consolidé résumé de la société. Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a déclaré des dividendes de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2021) et de 9 millions de dollars (9 millions de dollars en 2021), respectivement, liés aux actions privilégiées de deuxième rang, série B.

ACTIONS ORDINAIRES DE LOBLAW Le tableau suivant présente un résumé de l'activité relative aux actions ordinaires de Loblaw aux termes de ses accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et dans le cadre son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ainsi que l'incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Émises (nombre d'actions)	361 195	556 177	1 721 664	1 960 081
Rachetées et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	—	(557 000)	—
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	(3 429 543)	(3 426 200)	(10 138 169)	(13 604 162)
	(3 068 348)	(2 870 023)	(8 973 505)	(11 644 081)
Contrepartie en trésorerie reçue (payée)				
Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	20 \$	29 \$	72 \$	78 \$
Rachetées et détenues en fiducie	—	—	(63)	—
Rachetées et annulées ⁱ⁾	(402)	(300)	(1 130)	(1 000)
	(382) \$	(271) \$	(1 121) \$	(922) \$
Augmentation (diminution) du surplus d'apport				
Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	5 \$	8 \$	30 \$	29 \$
Rachetées et détenues en fiducie	—	—	(24)	—
Rachetées et annulées	(89)	(79)	(309)	(256)
	(84) \$	(71) \$	(303) \$	(227) \$

i) Une contrepartie en trésorerie de 28 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au troisième trimestre de 2022 a été versée au quatrième trimestre de 2022.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS En 2020, la TSX a approuvé une modification à l'offre publique de rachat de Loblaw. Cette modification permettait à Loblaw de racheter ses actions ordinaires de GWL dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de Loblaw, Loblaw et GWL, afin que GWL conserve sa quote-part dans Loblaw.

Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la TSX ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 647 384 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, Loblaw peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Loblaw pourra continuer d'acheter de ses actions ordinaires auprès de GWL conformément à l'exemption accordée par la TSX. Au 8 octobre 2022, Loblaw avait racheté 8 798 918 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au cours du troisième trimestre de 2022, 3 429 543 actions ordinaires de Loblaw (3 410 805 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, pour une contrepartie totale de 403 millions de dollars (300 millions de dollars en 2021), y compris 1 632 756 actions ordinaires de Loblaw (1 542 706 en 2021) rachetées auprès de GWL, pour une contrepartie totale de 191 millions de dollars (136 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, 10 138 169 actions ordinaires de Loblaw (13 588 767 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, pour une contrepartie totale de 1 158 millions de dollars (1 milliard de dollars en 2021), y compris 4 584 521 actions ordinaires de Loblaw (6 479 854 en 2021) rachetées auprès de GWL, pour une contrepartie totale de 523 millions de dollars (474 millions de dollars en 2021).

De temps à autre, Loblaw participe à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de Loblaw peut acheter des actions ordinaires à des moments où Loblaw ne serait normalement pas active sur le marché.

Note 20. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Coût des services rendus au cours de la période				
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	50 \$	51 \$	132 \$	144 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	10	11	18	29
(Produit) coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	—	3	(1)	7
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	60 \$	65 \$	149 \$	180 \$

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les gains actuariels (pertes actuarielles), après impôt, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies au cours des périodes :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Rendement des (perte sur les) actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	8 \$	(69) \$	(713) \$	(143) \$
(Pertes actuarielles) gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses démographiques ⁱ⁾	(10)	108	605	449
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs	7	—	(116)	—
Total des gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	5 \$	39 \$	(224) \$	306 \$
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat liés aux gains actuariels (pertes actuarielles)	(2)	(10)	59	(81)
Gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat	3 \$	29 \$	(165) \$	225 \$

i) Les gains actuariels et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation des taux d'actualisation, tandis que les pertes sont essentiellement attribuables aux rendements des actifs moins élevés que prévu.

Note 21. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

Les accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société comprennent les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (« UAD ») et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants (« UADD »), et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix. La charge que la société a comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour au titre de ses accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres s'est élevée respectivement à 27 millions de dollars (22 millions de dollars en 2021) et à 68 millions de dollars (61 millions de dollars en 2021).

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société se présente comme suit :

(en millions de dollars)	8 oct. 2022	Aux	
		9 oct. 2021	31 déc. 2021
Fournisseurs et autres passifs	9 \$	11 \$	11 \$
Autres passifs (note 17)	6 \$	7 \$	6 \$
Surplus d'apport	128 \$	128 \$	131 \$

Certains des régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de GWL et de Loblaw sont présentés en détail ci-dessous.

RÉGIMES D'OPTIONS SUR ACTIONS L'activité du régime d'options sur actions de GWL se résume comme suit :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Options en cours à l'ouverture de la période	1 817 030	2 035 691	1 817 548	1 746 483
Attribution	3 840	–	171 497	397 183
Exercice (note 18)	(47 921)	(111 384)	(216 096)	(215 929)
Renonciation/annulation	(2 664)	–	(2 664)	(3 430)
Options en cours à la clôture de la période	1 770 285	1 924 307	1 770 285	1 924 307

Au troisième trimestre de 2022, GWL a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 159,46 \$ par action ordinaire (132,97 \$ en 2021) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 6 millions de dollars (11 millions de dollars en 2021).

Pour l'exercice à ce jour, GWL a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 152,28 \$ par action ordinaire (120,91 \$ en 2021) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 23 millions de dollars (20 millions de dollars en 2021).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au troisième trimestre de 2022, GWL a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 152,18 \$ par action ordinaire et ayant une juste valeur négligeable. Aucune option sur actions n'a été attribuée au cours du troisième trimestre de 2021. Pour l'exercice à ce jour, GWL a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 152,95 \$ (100,86 \$ en 2021) par action ordinaire et dont la juste valeur s'établissait à 5 millions de dollars (6 millions de dollars en 2021). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées par GWL au cours des périodes indiquées au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Taux de rendement en dividende attendu	1,8 %	– %	1,6 %	2,2 %
Volatilité attendue du cours de l'action	19,1 % - 20,6 %	– %	19,0 % - 20,6 %	19,1 % - 19,5 %
Taux d'intérêt sans risque	2,7 % - 2,9 %	– %	1,6 % - 2,9 %	0,9 % - 1,1 %
Durée de vie attendue des options	4,9 - 6,6 ans	–	4,9 - 6,6 ans	4,9 - 6,7 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 1,3 % a été appliqué à la clôture du troisième trimestre de 2022 (1,4 % en 2021).

L'activité du régime d'options sur actions de Loblaw se résume comme suit :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Options en cours à l'ouverture de la période	6 532 669	7 653 843	6 431 449	7 259 645
Attribution	13 037	21 019	1 152 257	1 891 187
Exercice	(328 215)	(500 839)	(1 207 639)	(1 407 615)
Renonciation/annulation	(66 884)	(267 634)	(225 460)	(836 828)
Options en cours à la clôture de la période	6 150 607	6 906 389	6 150 607	6 906 389

Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 120,68 \$ par action ordinaire (86,19 \$ en 2021) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 20 millions de dollars (29 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 112,61 \$ par action ordinaire (77,05 \$ en 2021) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 72 millions de dollars (78 millions de dollars en 2021).

Au troisième trimestre de 2022, Loblaw a attribué des options sur actions comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 117,67 \$ (86,30 \$ en 2021) par action ordinaire et ayant une juste valeur négligeable (juste valeur négligeable en 2021). Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a attribué des options sur actions comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 99,92 \$ (63,65 \$ en 2021) par action ordinaire et ayant une juste valeur de 20 millions de dollars (17 millions de dollars en 2021). Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées par Loblaw au cours des périodes closes aux dates indiquées au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Taux de rendement en dividende attendu	1,4 %	1,6 %	1,4 %	1,8 %
Volatilité attendue du cours de l'action	18,9 % - 21,7 %	18,3 % - 20,3 %	18,4 % - 21,7 %	18,3 % - 20,4 %
Taux d'intérêt sans risque	2,7 % - 3,0 %	0,7 % - 0,9 %	1,6 % - 3,0 %	0,6 % - 1,2 %
Durée de vie attendue des options	3,7 - 6,2 ans	3,8 - 6,2 ans	3,7 - 6,2 ans	3,8 - 6,2 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 11,0 % a été appliqué à la clôture du troisième trimestre de 2022 (9,0 % en 2021).

RÉGIMES D'UNITÉS D'ACTIONS TEMPORAIREMENT INCESSIBLES L'activité des régimes d'UATI de GWL se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
UATI en cours à l'ouverture de la période	28 485	113 146	29 777	133 038
Attribution	—	—	6 498	31 721
Réinvestissement	241	1 029	512	2 364
Règlement	(2 500)	(158)	(8 886)	(51 566)
Renonciation	(607)	(3 298)	(2 282)	(4 838)
UATI en cours à la clôture de la période ⁱ⁾	25 619	110 719	25 619	110 719

i) Les UATI en cours au troisième trimestre de 2021 comprennent les UATI liées aux activités poursuivies et aux activités abandonnées.

Aucune UATI de GWL n'a été attribuée au cours des troisième trimestres de 2022 et de 2021. La juste valeur des UATI de GWL attribuées pour l'exercice à ce jour s'établissait à 1 million de dollars (3 millions de dollars en 2021).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

L'activité des régimes d'UATI de Loblaw se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
UATI en cours à l'ouverture de la période	735 587	888 056	799 345	894 272
Attribution	13 489	20 998	214 526	350 685
Réinvestissement	5 181	7 472	7 730	11 994
Règlement	(26 410)	(49 244)	(271 894)	(328 617)
Renonciation	(10 885)	(38 058)	(32 745)	(99 110)
UATI en cours à la clôture de la période	716 962	829 224	716 962	829 224

La juste valeur des UATI de Loblaw attribuées au troisième trimestre de 2022 s'établissait à 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2021). La juste valeur des UATI de Loblaw attribuées pour l'exercice à ce jour s'établissait à 22 millions de dollars (23 millions de dollars en 2021).

RÉGIMES D'UNITÉS D' ACTIONS AU RENDEMENT L'activité des régimes d'UAR de GWL se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
UAR en cours à l'ouverture de la période	142 141	182 041	183 841	151 058
Attribution	665	119	28 131	58 335
Réinvestissement	1 277	1 681	2 576	3 455
Règlement	—	—	(70 457)	(23 606)
Renonciation	—	—	(8)	(5 401)
UAR en cours à la clôture de la période	144 083	183 841	144 083	183 841

La juste valeur des UAR de GWL attribuées au troisième trimestre de 2022 était négligeable (juste valeur négligeable en 2021). La juste valeur des UAR de GWL attribuées pour l'exercice à ce jour s'est établie à 4 millions de dollars (6 millions de dollars en 2021).

L'activité des régimes d'UAR de Loblaw se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
UAR en cours à l'ouverture de la période	601 853	654 532	616 417	666 400
Attribution	51 613	3 251	294 179	272 862
Réinvestissement	4 450	5 586	6 427	8 974
Règlement	(6 570)	(6 460)	(249 439)	(224 215)
Renonciation	(6 358)	(24 003)	(22 596)	(91 115)
UAR en cours à la clôture de la période	644 988	632 906	644 988	632 906

La juste valeur des UAR de Loblaw attribuées au troisième trimestre de 2022 s'est établie à 6 millions de dollars (juste valeur négligeable en 2021). La juste valeur des UAR de Loblaw attribuées pour l'exercice à ce jour s'est établie à 24 millions de dollars (17 millions de dollars en 2021).

RÈGLEMENT DES ATTRIBUTIONS À MÊME LES ACTIONS DÉTENUES EN FIDUCIE Le tableau suivant présente un résumé du règlement des UATI et des UAR de GWL à même les actions détenues en fiducie pour les périodes closes aux dates indiquées :

(nombre d'attributions)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Règlement	2 500	158	79 343	75 172
Attributions libérées des fiducies (note 18)	2 500	158	79 343	73 584

Au troisième trimestre de 2022, le règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie a donné lieu à une augmentation négligeable (augmentation négligeable en 2021) des résultats non distribués et à une augmentation négligeable (augmentation négligeable en 2021) du capital social. Pour l'exercice à ce jour, le règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie a donné lieu à une augmentation de 7 millions de dollars (6 millions de dollars en 2021) des résultats non distribués et à une augmentation de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2021) du capital social.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 22. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

(en millions de dollars)	8 oct. 2022				Aux							
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	9 oct. 2021 ⁱ⁾				31 déc. 2021 ⁱ⁾			
Actifs financiers												
Coût amorti :												
Certains autres actifs ⁱⁱ⁾	– \$	– \$	303 \$	303 \$	– \$	– \$	88 \$	88 \$	– \$	– \$	89 \$	89 \$
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Certains placements à long terme et autres actifs ⁱⁱ⁾	221	–	–	221	116	–	–	116	96	–	–	96
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	–	5	–	5	–	1	–	1	–	1	–	1
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dépôts de garantie	286	–	–	286	74	–	–	74	75	–	–	75
Certains placements à long terme et autres actifs ⁱⁱ⁾	323	18	212	553	–	20	116	136	–	20	119	139
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	7	34	–	41	10	2	1	13	3	5	–	8
Dérivés inclus dans les autres actifs	–	–	–	–	–	126	–	126	–	–	–	–
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	–	8 377	5 903	14 280	–	8 832	6 586	15 418	–	8 643	6 527	15 170
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	–	–	673	673	–	–	667	667	–	–	668	668
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	–	13	–	13	–	–	–	–	–	1	–	1
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Passif lié aux parts de fiducie	3 450	–	–	3 450	4 086	–	–	4 086	4 209	–	–	4 209
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	–	–	7	7	–	5	–	5	–	2	1	3

- i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
ii) Certains autres actifs, certains autres placements à long terme et autres actifs et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés sous le poste « Autres actifs » et « Autres passifs », respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, un profit de 5 millions de dollars (néant en 2021) et un profit de 5 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2021) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti ont été comptabilisés dans le résultat d'exploitation. De plus, au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, un profit net de 232 millions de dollars (perte nette de 117 millions de dollars en 2021) et un profit net de 584 millions de dollars (perte nette de 650 millions de dollars en 2021) ont été comptabilisés dans le bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie À la clôture du troisième trimestre de 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie de la société s'élevaient à 2 940 millions de dollars (2 720 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 3 938 millions de dollars au 31 décembre 2021), incluant 117 millions de dollars américains (122 millions de dollars au 9 octobre 2021 et 221 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Afin de tenir compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le placement net en dollars américains de la société dans des établissements à l'étranger, un profit de 1 million de dollars (profit de 3 millions de dollars en 2021) et un profit de 4 millions de dollars (perte de 19 millions de dollars en 2021) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande de Loblaw qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée entraînerait une augmentation (diminution) importante de la juste valeur.

Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, une perte de 3 millions de dollars (perte de 1 million de dollars en 2021) et une perte de 6 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2021) attribuables à ces dérivés ont été comptabilisées dans le résultat d'exploitation. De plus, au 8 octobre 2022, un passif correspondant de 7 millions de dollars a été inscrit dans les fournisseurs et autres passifs (actif de 1 million de dollars inscrit dans les charges payées d'avance et autres actifs au 9 octobre 2021 et passif de 1 million de dollars inscrit dans les fournisseurs et autres passifs au 31 décembre 2021). Au 8 octobre 2022, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit (une perte) lié(e) à la juste valeur de 1 million de dollars.

Placement dans des titres immobiliers Les parts de catégorie B d'Allied sont comptabilisées à leur juste valeur selon le cours de marché des parts cotées en bourse d'Allied, et elles sont incluses au poste « Certains placements à long terme et autres actifs » du tableau ci-dessus. À la clôture du troisième trimestre de 2022, Propriétés de Choix détenait 11 809 145 parts de catégorie B d'Allied d'une juste valeur de 323 millions de dollars. Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, une perte liée à la juste valeur de 69 millions de dollars (néant en 2021) et une perte liée à la juste valeur de 228 millions de dollars (néant en 2021) ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives (voir la note 13).

Passif lié aux parts de fiducie Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, un profit lié à la juste valeur de 277 millions de dollars (perte de 52 millions de dollars en 2021) et un profit lié à la juste valeur de 760 millions de dollars (perte de 479 millions de dollars en 2021) ont été comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 6).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations corporelles. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées au bilan consolidé et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, lié(e)s aux activités poursuivies au titre des autres dérivés de la société :

	16 semaines closes le			8 oct. 2022	
		Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets				
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	(10) \$	9 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	–	1	(1)	17	(4)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	15	(2)	2	12	2
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	5 \$	8 \$	2 \$	30 \$	(1) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	21 \$	– \$	22 \$	– \$	37 \$
Autres dérivés non financiers	7	–	5	–	20
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	28 \$	– \$	27 \$	– \$	57 \$
Total des dérivés	33 \$	8 \$	29 \$	30 \$	56 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs. Au premier trimestre de 2022, Loblaw a conclu des contrats de change à terme, comme il est décrit ci-dessous.
- ii) La Banque PC a réglé des contrats à terme sur obligations de 140 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (voir la note 10). Le contrat à terme sur obligations avait pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt visant les billets de 250 millions de dollars d'*Eagle* émis au cours du troisième trimestre de 2022. Loblaw a conclu que cette couverture était efficace à la date de règlement, ce qui a donné lieu au reclassement du profit lié à la juste valeur de 8 millions de dollars dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 225 millions de dollars, pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 159 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs.

Au premier trimestre de 2022, Loblaw a conclu de contrats de change à terme dans le but de couvrir le risque que les flux de trésorerie futurs d'une transaction prévue d'achat d'immobilisations corporelles fluctuent en raison des variations des cours de change. Loblaw a déterminé que ces couvertures étaient efficaces et, par conséquent, les profits ou les pertes sur ces contrats de change à terme sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Au moment du règlement de ces contrats de change à terme, le cumul des autres éléments du résultat global sera inclus dans le coût initial de l'immobilisation.

	16 semaines closes le			40 semaines closes le	
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e)) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	– \$	– \$	– \$	– \$	(1) \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	–	2	(2)	5	(5)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	(1)	(1)	–	3	–
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1) \$	1 \$	(2) \$	8 \$	(6) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	(1) \$	– \$	2 \$	– \$	(4) \$
Autres dérivés non financiers	10	–	7	–	19
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	9 \$	– \$	9 \$	– \$	15 \$
Total des dérivés	8 \$	1 \$	7 \$	8 \$	9 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 111 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs ou les autres passifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 23. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications fiscales de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités ainsi qu'à sa situation ou à sa performance financière au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Le texte qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas partie au recours collectif. Loblaw juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Loblaw n'estiment que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation financière ou leurs perspectives. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et par conséquent, il ne devrait pas y avoir de répercussion sur les dividendes ou la politique de dividendes, ou sur les régimes de rachat d'actions de la société ou de Loblaw. En 2022 ou avant, la société et Loblaw n'ont comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société et Loblaw continueront d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabiliseront un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexacts ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Au deuxième trimestre de 2021, le recours intenté contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et Loblaw. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre les défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes

directement. En avril 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes qui a été intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. Loblaw juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême a statué en faveur de Loblaw dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de cotisations reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Bien que Loblaw croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donnait pas les résultats escomptés.

DISPOSITIONS D'INDEMNISATION De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 24. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation, de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société ainsi que de toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, comme il est indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société et les notes y afférentes. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIAⁱⁱ⁾ et du montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱ⁾. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les							
	8 oct. 2022				9 oct. 2021			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total
Produits	17 388 \$	309 \$	(177) \$	17 520 \$	16 050 \$	316 \$	(174) \$	16 192 \$
Résultat d'exploitation	989 \$	501 \$	(16) \$	1 474 \$	861 \$	276 \$	(12) \$	1 125 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	217	(447)	243	13	203	113	96	412
Bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies	772 \$	948 \$	(259) \$	1 461 \$	658 \$	163 \$	(108) \$	713 \$
Résultat d'exploitation	989 \$	501 \$	(16) \$	1 474 \$	861 \$	276 \$	(12) \$	1 125 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	864	—	(135)	729	817	1	(114)	704
Éléments d'ajustement ⁱ⁾	(9)	(278)	35	(252)	(6)	(51)	8	(49)
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	1 844 \$	223 \$	(116) \$	1 951 \$	1 672 \$	226 \$	(118) \$	1 780 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱ⁾	713	—	(135)	578	662	1	(114)	549
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱ⁾	1 131 \$	223 \$	19 \$	1 373 \$	1 010 \$	225 \$	(4) \$	1 231 \$

- i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIAⁱ⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitationⁱ⁾. La direction utilise ces mesures à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur sur le plan de l'exploitation.
- ii) Ne tient pas compte d'un amortissement de 151 millions de dollars (155 millions de dollars en 2021) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

40 semaines closes les

(en millions de dollars)	8 oct. 2022				9 oct. 2021			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total
Produits	42 497 \$	950 \$	(541) \$	42 906 \$	40 413 \$	967 \$	(534) \$	40 846 \$
Résultat d'exploitation	2 465 \$	679 \$	145 \$	3 289 \$	2 226 \$	1 064 \$	(272) \$	3 018 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	511	(644)	130	(3)	524	878	58	1 460
Bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies	1 954 \$	1 323 \$	15 \$	3 292 \$	1 702 \$	186 \$	(330) \$	1 558 \$
Résultat d'exploitation	2 465 \$	679 \$	145 \$	3 289 \$	2 226 \$	1 064 \$	(272) \$	3 018 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 128	2	(300)	1 830	2 041	3	(274)	1 770
Éléments d'ajustement ⁱ⁾	89	(7)	(240)	(158)	(10)	(393)	157	(246)
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	4 682 \$	674 \$	(395) \$	4 961 \$	4 257 \$	674 \$	(389) \$	4 542 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱ⁾	1 746	2	(300)	1 448	1 652	3	(274)	1 381
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱ⁾	2 936 \$	672 \$	(95) \$	3 513 \$	2 605 \$	671 \$	(115) \$	3 161 \$

- i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIAⁱ⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitationⁱ⁾. La direction utilise ces mesures à l'interne à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur sur le plan de l'exploitation.
- ii) Ne tient pas compte d'un amortissement de 382 millions de dollars (389 millions de dollars en 2021) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les					
	8 oct. 2022			9 oct. 2021 ⁱ⁾		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	(125) \$	19 \$	(36) \$	(127) \$	20 \$	(35) \$
Élimination du recouvrement de coûts	(52)	—	—	(47)	—	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	12	—	—	(9)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(34)	(3)	—	(10)	—
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	578	—	—	16
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	(277)	—	—	52
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	(73)	—	—	(74)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	51	—	—	52
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	—	—	—	—	—	73
Autres	—	(13)	3	—	(13)	12
Total	(177) \$	(16) \$	243 \$	(174) \$	(12) \$	96 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

(en millions de dollars)	40 semaines closes les					
	8 oct. 2022			9 oct. 2021 ⁱ⁾		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	(378) \$	(54) \$	(81) \$	(382) \$	(55) \$	(85) \$
Élimination du recouvrement de coûts	(163)	–	–	(152)	–	–
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	(10)	–	–	(33)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	262	(5)	–	(157)	–
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	1 029	–	–	(491)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	(760)	–	–	479
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	–	–	(220)	–	–	(220)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	–	–	154	–	–	154
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	–	–	–	184
Renversement du profit sur la cession d'immeubles à Propriétés de Choix comptabilisé par Loblaw	–	(19)	–	–	–	–
Autres	–	(34)	13	–	(27)	37
Total	(541) \$	145 \$	130 \$	(534) \$	(272) \$	58 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

(en millions de dollars)	8 oct. 2022	Aux	
		9 oct. 2021 ⁱ⁾	31 déc. 2021 ⁱ⁾
Total des actifs			
Loblaw	37 695 \$	35 958 \$	36 614 \$
Propriétés de Choix	16 446	16 164	16 173
Autres et intersectoriel	(5 823)	(6 880)	(5 704)
Actifs détenus en vue de la vente liés aux activités abandonnées	–	1 853	–
Chiffres consolidés	48 318 \$	47 095 \$	47 083 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	8 oct. 2022	9 oct. 2021	8 oct. 2022	9 oct. 2021
Entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles				
Loblaw ^{j)}	432 \$	330 \$	920 \$	791 \$
Propriétés de Choix	92	63	172	101
Autres et intersectoriel	–	–	1	2
Activités abandonnées	–	37	–	76
Chiffres consolidés	524 \$	430 \$	1 093 \$	970 \$

i) En 2022, il n'y a eu aucune entrée d'immobilisations corporelles de Loblaw liée à des paiements anticipés qui ont été effectués en 2021 et transférés en provenance des autres actifs. En 2021, les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprenaient des paiements anticipés de néant au troisième trimestre de 2021 et de 1 million de dollars pour les neuf premiers mois de 2021 qui ont été effectués en 2020 et transférés en provenance des autres actifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 25. Transactions entre parties liées

FONDS DE CAPITAL DE RISQUE En 2020, GWL, Loblaw et une filiale entièrement détenue par Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque I »). Le commandité du fonds de capital de risque I est une filiale entièrement détenue par Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque I. Le fonds de capital de risque I a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque I. À ce jour, la société a investi 45 millions de dollars dans le fonds de capital de risque I, dont 8 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2022 (4 millions de dollars en 2021) et 13 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (16 millions de dollars en 2021), investissement qui a été comptabilisé dans les autres actifs.

Au cours du troisième trimestre de 2022, Loblaw est devenue le commanditaire d'une autre société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque II »). Une filiale entièrement détenue de Wittington est également le commandité du fonds de capital de risque II, dont l'objectif général est le même que celui du fonds de capital de risque I. Loblaw détient une participation de 50 % dans le fonds de capital de risque II et un montant en capital engagé s'élevant à 60 millions de dollars sur une période de 10 ans. Aucun montant n'a été investi au cours du troisième trimestre de 2022.

TRANSACTION ENTRE LOBLAW ET PROPRIÉTÉS DE CHOIX Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a annoncé son intention de construire une installation industrielle sur une partie d'un terrain situé à East Gwillimbury, en Ontario. Loblaw prévoit mettre en service l'installation industrielle au cours du premier trimestre de 2024. Pour la première phase d'aménagement, Loblaw a conclu un bail foncier d'une durée de 25 ans avec une coentreprise dans laquelle Propriétés de Choix détient une participation véritable. Le bail foncier prévoit une période de 15 mois sans loyer. Loblaw a pris possession du terrain le 1^{er} octobre 2022 et, par conséquent, a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative de 120 millions de dollars.